

Recommandation Professionnelle Multidisciplinaire Opérationnelle (RPMO) : méthodologie et interaction entre le Département des Urgences Sanitaires (DUS) et les sociétés savantes

H. Coignard-Biehler^{1,2}, A. Mérens³, P. Berthelot⁴, MC. Bayeux-Dunglas⁵, C. Rabaud¹, JM. Philippe⁶, C. Leport¹, au nom du groupe Bio Ebola

¹COREB nationale – groupe SPILF COREB Émergences

²Hôpital Necker Enfants malades

³Société Française de Microbiologie (SFM)

⁴Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)

⁵Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

⁶Département des Urgences Sanitaires (DUS)

Introduction : Lors de la préparation à la prise en charge en France d'un patient atteint de maladie à virus Ebola (MVE) par la Direction Générale de la Santé, le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) et la SFM, **il est apparu des incertitudes sur la réalisation de la biologie chez un patient infecté.**

Méthodes : Le groupe de travail COREB (Coordination Opérationnelle du Risque Epidémique et Biologique) de la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française) a été chargé par le DUS de **produire une RPMO** pour répondre aux questions concernant les modalités d'exams de biologie réalisés chez un patient MVE. Un **groupe de travail dédié Bio Ebola** a été constitué d'experts :

- biologistes,
- infectiologues,
- hygiénistes,

en liaison avec le DUS et des représentants des sociétés savantes, de COREB et du HCSP.

Résultats :

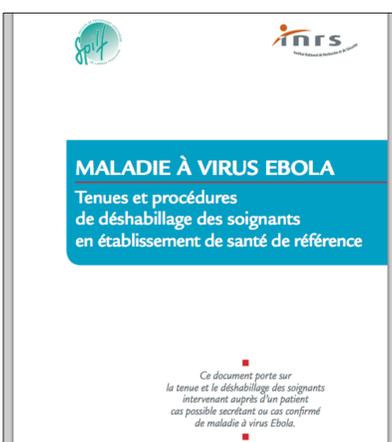
- Projet de plan de la RPMO, permettant l'identification de sous-groupes de travail, avec expertises et compétences dédiées par chapitre
- Etape préalable d'échanges singuliers avec les acteurs de terrain pertinents → état de lieux, avec des questions et des propositions
- Analyse des textes réglementaires nationaux et internationaux
- → Première version, support d'échanges croisés
- Mise en commun et première étape d'arbitrage par le comité de rédaction
- Points restant en discussion resoumis à l'ensemble du groupe et rediscutés en groupes d'expertise
- Version finale transmise pour validation à l'ensemble du groupe SPILF COREB et aux présidents des nombreuses sociétés savantes ou institutions partenaires.

Le travail du groupe Bio Ebola, initié fin juin 2014 a permis le rendu d'un **avis le 25 juillet 2014** aux autorités de santé. Cet avis mettait en avant l'inadéquation entre le niveau de sécurité L4 exigé par la réglementation et le niveau d'équipement des laboratoires de biologie des établissements de santé référents en France.

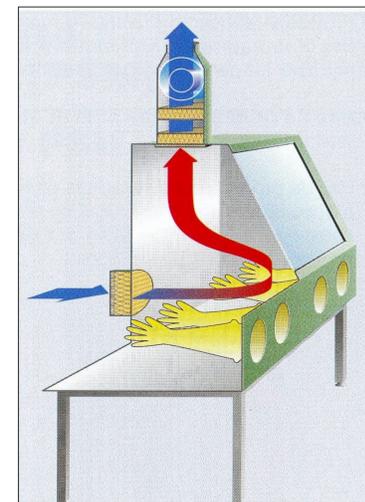
L'arrêté du 6 août 2014 permettait à titre dérogatoire le travail en L3 et dès lors la prise en charge hospitalière de deux patients atteints de MVE rapatriés en France, de façon conforme à la nouvelle réglementation.

Emanant de ce travail, la question des équipements de protection individuelle des soignants a été soulevée, notamment la phase de déshabillage. Un organisme extérieur, l'INRS, a été chargé de collecter et de mettre en perspectives les différentes procédures des ESR.

Conclusion : Le travail de mise en commun des expertises en groupe de travail dédié est majeur en situation sanitaire exceptionnelle, et pourrait être pérennisé pour participer à la préparation des établissements et des professionnels de santé face à une alerte REB.



Travail collaboratif avec l'INRS : analyse et synthèse des procédures de déshabillage des soignants en ESR



Objectif : Décrire la méthodologie d'élaboration d'une RPMO



Mise en ligne sur le site du HCSP le 18 mars 2015